

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Julie Poirier	Numéro de permis 2022023	Date d'inspection Le 22 novembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie le Coin des Copains		Numéro de téléphone (506) 863-4408	
Adresse 243 rue Gould Dieppe NB E1A 1T8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance.

Lors de la visite, les éléments suivants ont été vérifiés:

- le ratio enfant-personnel
- Les dossiers des membres du personnel
- Aire de jeu intérieure
- Matériel et équipement de l'aire de jeu intérieure

Le dossier de l'exploitante et de la personne-associée est complet. L'aire de jeu intérieure est maintenue sécuritaire et propre. Le matériel et l'équipement de l'aire de jeu intérieure sont variés et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, sont rangés sur des étagères basses et sont d'accès facile.

Le matériel et l'équipement sont en bon état et l'exploitante confirme qu'elle se conforme aux rappels.

La MAQ a été en mesure d'observer la sieste, la collation et les jeux libres à l'intérieur.

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 22 novembre 2023

Date

original signé par
Julie Poirier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 22 novembre 2023

Date